

FAUT-IL DÉROGER AUX RÈGLES DE LA PAC EN CAS DE CRISE ?

Pour déroger à ces règles

RÉDIGÉ PAR

Thierry Pouch

Economiste, Chambres d'agriculture France,
Chercheur associé Laboratoire Regards-Uni-
versité de Reims



L'Union européenne est probablement la zone du monde à avoir fait depuis plusieurs années de l'environnement son cheval de bataille. Les réformes de la Politique agricole commune sont emblematiques de cette ambition d'amener les agriculteurs à se ranger derrière la lutte contre le réchauffement climatique, en modifiant leurs pratiques culturelles et d'élevage, et en

cette ambition d'amener les agriculteurs à se ranger derrière la lutte contre le réchauffement climatique, en modifiant leurs pratiques culturelles et d'élevage, et en

admettant la conditionnalité des aides qu'ils reçoivent pour exercer leur métier. Le point culminant de cette stratégie se situe dans le Pacte Vert de l'UE, défini en 2019,

de la viande ou du lait. La guerre en Ukraine a porté cette prise de conscience à son acmé, la Russie étant l'un des principaux producteurs et exportateurs d'engrais, de pétrole et de gaz, ainsi que

nourrir le bétail et pour produire de la viande ou du lait. La guerre en Ukraine a porté cette prise de conscience à son acmé, la Russie étant l'un des principaux producteurs et exportateurs d'engrais, de pétrole et de gaz, ainsi que

achèvée sans rupture radicale des équilibres alimentaires mondiaux, il pourrait ne pas en

sol. En à déroulé des propositions pour identifier les leviers d'un renouvellement productif permettant de desserrer la contrainte d'approvisionnement extérieur en engrains et en énergie. De plus, certaines nations étaient très dépendantes de l'Ukraine et de la Russie pour accéder à la nourriture (blé, maïs, huile de tournesol...), comme l'Egypte, la Turquie, le Liban, la Somalie... La question qui a surgit était de savoir quels seraient les pays qui seraient en mesure de produire davantage pour suppléer à l'offre marquante de l'Ukraine ?

C'est pourquoi, dès le début de la guerre, des voix dissonantes se sont fait entendre pour sensibiliser la Commission européenne à ces menaces alimentaires. La gestion résidait à mettre temporairement en suspens les actions menées pour l'environnement, et en par cette prise de conscience, accepter de laisser les agriculteurs en particulier produire davantage de volumes pour répondre au sujet de sa dépendance mondiale et pour écarter le risque d'une aggravation de l'insécurité alimentaire dans plusieurs régions, et celui d'une détérioration des équilibres géopolitiques.

Si l'année 2022 s'est aussi contribuant aux équilibres vitaux de la planète. La première puissance agricole de l'UE, c'est la France, a un rôle actif à assurer en ce domaine. ☐

1 essentiel en 3 points

① La pandémie a conduit à mettre au jour le degré de dépendance de certains pays en matière d'approvisionnement alimentaire.

② Il faut laisser les agriculteurs produire pour répondre à une demande mondiale et assurer la sécurité alimentaire.

③ L'UE peut respecter l'environnement tout en contribuant aux équilibres vitaux de la planète.

SI l'UE entend se hisser au rang de puissance normative en matière d'environnement, elle ne saurait se déprendre de son rôle dans la contribution aux équilibres vitaux de la planète. La première puissance agricole de l'UE, c'est la France, a un rôle actif à assurer en ce domaine. ☐

IL NE SAURAIT ÊTRE QUESTION DE RENONCER À PRODUIRE DAVANTAGE DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL AUSSI INCERTAIN

Deux forces de rappel successives ont pourtant altéré l'ambition de l'UE, malgré sa persistance à maintenir sa stratégie. La pandémie tout d'abord, qui a conduit à mettre au jour le degré de dépendance de certains pays en matière d'approvisionnement alimentaire. Les conflits, l'arrêt, au moins partiel, du fret maritime mondial, ont fragilisé certaines sociétés très dépendantes des importations pour se nourrir. La gestion résidait à mettre temporairement en suspens les actions menées pour l'environnement, et en par cette prise de conscience, accepter de laisser les agriculteurs

en particulier produire davantage de volumes pour répondre au sujet de sa dépendance mondiale et pour écarter le risque d'une aggravation de l'insécurité alimentaire dans plusieurs régions, et celui d'une détérioration des équilibres géopolitiques.

Si l'année 2022 s'est aussi contribuant aux équilibres vitaux de la planète. La première puissance agricole de l'UE, c'est la France, a un rôle actif à assurer en ce domaine. ☐

① La pandémie a conduit à mettre au jour le degré de dépendance de certains pays en matière d'approvisionnement alimentaire.

② Il faut laisser les agriculteurs produire pour répondre à une demande mondiale et assurer la sécurité alimentaire.

③ L'UE peut respecter l'environnement tout en contribuant aux équilibres vitaux de la planète.